

Comité Opéra : "Quand les communes s'en mêlent"

Publié le: 17-11-2014

Pour son dixième anniversaire, le Comité opéra, think tank créé à l'initiative de la Fnim avait invité à réfléchir sur le développement d'initiatives municipales pour la souscription de complémentaires santé. En effet, depuis deux ans et la mise en place d'une "mutuelle pour tous" par la petite commune de Caumont sur Durance, il ne se passe guère de semaine sans l'annonce de nouvelles mise en place.

Les très petites communes ont pris l'initiative et ont été rejointes par des villes moyennes. On parle maintenant de grandes, voire très grandes municipalités. Toutes étiquettes politiques confondues.

Ces dispositifs pourraient être regardés comme un nouveau coup de rabot au marché de la complémentaire individuelle. Mais n'offrent-ils pas au contraire de nouvelles opportunités pour les porteurs d'initiatives innovantes pour l'accès à la complémentaire santé ? N'y a-t-il pas là l'occasion de renouer avec les valeurs fondatrices de la mutualité, en (re)créant de véritables territoires de solidarités construites sur la proximité ? Autant de questions abordées lors de ces rencontres, le 12 novembre.

Des questions relayées dans l'hémicycle ces dernières semaines. Ainsi, dans une question écrite, Olivier Dussopt (député SRC de l'Ardèche) s'interroge sur ces initiatives qui « *peuvent présenter des risques de déstabilisation des couvertures mutualistes en fragilisant les solidarités élargies des mutuelles à adhésion individuelle et en favorisant le développement de groupes réduits de mutualisation* ». Le même élu considère également que ces initiatives « *ocultent les dispositifs existants, comme la CMU-C ou l'ACS et mettent en place des garanties qui ne seront pas demain compatibles avec les nouvelles règles de l'ACS* ».

Ces deux questions ont, bien entendu, été abordées par le Comité Opéra qui invitait le 12 novembre les responsables mutualistes à traiter du thème autour des responsables du centre de santé de Grande-Synthe (Pas de Calais), une des communes ayant mis récemment en route une telle opération.

Pour cette responsable, l'idée de départ était bien évidemment de répondre aux difficultés des populations éligibles à la CMU-C et à l'ACS, et notamment de faire face à des difficultés d'information ressenties. Mais, quelques semaines après le démarrage, elle a pu constater que la population montrant un vif intérêt pour cette offre était beaucoup plus large. La dernière semaine d'octobre, à l'approche de la date de résiliation des contrats annuels, la permanence proposée aux habitants de la commune a reçu quelque 400 personnes et accompagné près de 100 demandes de résiliation. Les responsables de Grande-Synthe ont également précisé qu'ils avaient procédé à une large consultation « *exclusivement dans le secteur mutualiste qui nous a apparu comme le mieux à même de répondre aux préoccupations qui sont les nôtres* ».

Le sujet est émergent, mais il ne se passe pas une semaine sans annonce d'une initiative semblable. C'est pourquoi, intervenant à l'occasion de ce Comité Opéra, Jacques VALES, président de la mutuelle du Rempart, invitait les mutuelles à réfléchir sérieusement à la façon de répondre aux besoins exprimés par les communes. De son côté, Michel HERMANT, président du Comité Opéra, avait rappelé que l'initiative de s'organiser, au plan local, pour se regrouper et obtenir les meilleures couvertures possibles était dans l'essence même et l'histoire du mouvement mutualiste.

En concluant les travaux, Philippe MIXE, président de la FNIM, reconnaissait qu'il s'agissait là d'un sujet très important dans la recherche d'amélioration de l'accès à une complémentaire santé. Il se disait favorable à une poursuite des travaux du Comité Opéra au sein de la fédération de mutuelles.